Contrat
Précarité
Exclusion

Ce n'est pas mieux que rien...

... c'est pire que tout !

Fédération de Paris

POUR DEMANDER LE RETRAIT DU CPE TOUS A LA MANIFESTATION DU 18 MARS !

En juin dernier, la droite a imposé le CNE (Contrat nouvelle embauche) aux salariés des entreprises de moins de 20 salariés. Aujourd'hui, la droite veut étendre ce dispositif à tous les jeunes de moins de 26 ans.

Où s'arrêtera la droite ? Si un coup d'arrêt n'est pas immédiatement donné, dans quelques mois, c'est tout le code du travail qui sera démantelé et le CDI qui disparaîtra.
De Villepin agite des leurres ne répondant pas aux craintes exprimées par les jeunes.
Les parlementaires socialistes parisiens ont unanimement voté contre le CPE alors que le trio Panafieu-Goasguen-Lellouche a donné ses voix pour le CPE, symbole de la précarisation de la jeunesse.

Un contrat généralisant la précarité à la jeunesse

Déjà 70% des premiers emplois des jeunes sont des CDD. Maintenant, les jeunes recrutés par le biais d'un CNE, connaîtront deux ans de précarité totale.
A tout moment, les employeurs pourront licencier sans motif un jeune embauché sous CPE.
Le CPE n'exige aucune garantie des employeurs qui pourront recruter sur un même poste plusieurs jeunes sous CPE, tout en bénéficiant d'exonérations de cotisations sociales.

Un contrat sans avenir

Le CPE interdit toute construction d'un projet d'avenir et instaure la concurrence entre les jeunes sur le marché du travail.
Quelle perspective pour trouver un logement, pour emprunter pour s'installer dans la vie, pour avoir des conditions de travail décentes ?

Un contrat sans emploi

Le CNE n'a pas créé d'emploi mais a créé des effets d'aubaine chez les employeurs. Le CPE ne créera pas d'emploi mais permettra à la droite de précariser toute la jeunesse, y compris ceux qui auraient pu être recrutés par un CDI.

MANIFESTATION contre le CPE

Samedi 18 mars

Départ à 14h30,

Place Denfert-Rochereau

Rdv PS: Angle Bd Arago/Rue de la Santé

(M° St Jacques)

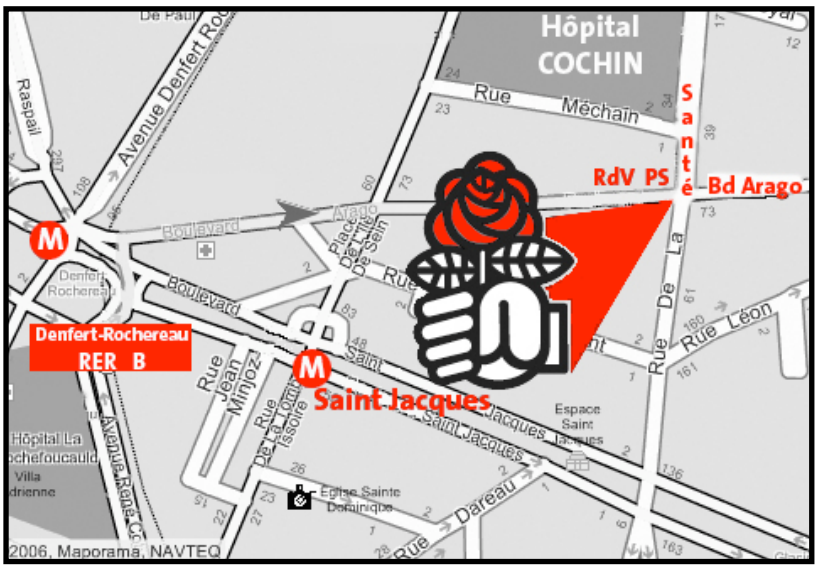

Fédération de Paris : 5bis rue de Rochechouart, 75009 Paris Tél. 01 42 80 64 40 - http://www.ps-paris.org

Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS